

85326

ISABELLE TAGLIAFICO
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
PRES LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE



447

EFIDEX

SA à Conseil d'Administration au Capital de 38 500 €

2 rue DUMONT D'URVILLE
83 000 TOULON
RCS TOULON B 332 555 713

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE ANONYME (SA)
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)



IT

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée et en application de l'article L.225-244 du Code de commerce je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres, à la date de mon rapport, est au moins égal au montant du capital social.

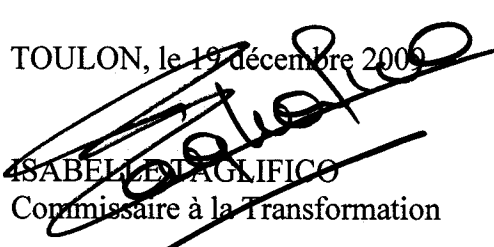
Mes contrôles, afin d'apprécier la conformité avec la réglementation de l'opération de transformation, ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008, dont le bilan est joint au présent rapport. J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complétées de contrôles particuliers.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la société est la suivante :

- ☐ Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.
- ☐ Les obligations liées à l'ancienne et à la nouvelle forme juridique sont également satisfaisantes.

Ainsi dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part.

TOULON, le 19 décembre 2009


ISABELLE LAGLIFICO
Commissaire à la Transformation

E

S.A. EFIDEX

F

2 RUE DUMONT D'URVILLE

I

83000 TOULON

D

BILAN AU 31/12/2008

E

X

■ SA au capital de 38 500 Euros
SIRET : 332 555 713 00020
APE 741 C
Email groupe.efidex@free.fr
Site web www.efidex.fr

■ 2, Rue Dumont D'Urville
83 000 TOULON
☎ 04.94.91.00.66
☎ 04.94.62.02.52

■ Réseau Cabinets Partenaires

■ Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de Marseille

Formulaire obligatoire

Article 223 du Code général des impôts

MOORE SUPPLIES SOCIETY

Printed and Published by

Exercice ouvert le	01012008	31122008
--------------------	----------	----------

Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble au groupe : ☒ **recherché** / ☐ **non recherché**

on reel no. 1111 X

Adresse du service
ou doit être
déposée cette
déclaration :

SIE TOULON NORD OUEST
RUE SAINT BERNARD
BP 207
83081 TOULON CEDEX

Adresse du déclarant (quand elle est différente de l'adresse du destinataire) et/ou l'adresse du siège social si elle est différente du principal établissement.

A IDENTIFICATION

Identification du
destinataire

S.A. EFIDEX
CABINET EXPERTISE COMPTAB
2 RUE DUMONT D'URVILLE
83000 TOULON

651	155599	33255571300020
-----	--------	----------------

B ACTIVITÉ

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement

Charles Rogers souligne l'activité internationale

Telephone 04.94.91.00 66

Expertise Comptable

Various authors have reported acetylcholinesterase activity in the

C | RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1. Resultat fiscal	Benefice imposable au taux de 30,18%	31 225	Benefice imposable au taux de 30,18%	38 120	Benefice imposable au taux de 30,18%
--------------------	---	--------	---	--------	---

Plus-values	Plus-values d'origine termes imposables au taux de 15 %			Exposition de brevets au taux de 15 % dote de 10-18 ans : 65-70-90-100-150-200-300 €
--------------------	---	--	--	---

Plus-values à long terme imposables au taux de 16,5 % 4		Autres plus-values imposables au taux de 16,5 % 5		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 % 6		Plus-values exonérées art. 238 quinquies 7	
--	--	--	--	---	--	---	--

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2.

Entreprises nouvelles art 44 series	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Entreprises nouvelles art 44 septies	☐	Zones franches urbaines	☐
Zone franche Cofre	☐	Port de commerce international	☐	Sociétés d'investissement immobilières	☐	Autres dispositifs	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer non si exonéré)	☐			Plus-values exonérées à l'échelle du revenu global	☐		

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Autres revenus mobiliers de source fiscale :
 Impôt de verse au Trésor (Credito imputabile) - Impôts de verse au Trésor (Credito imputabile) - Impôts de verse au Trésor (Credito imputabile)

Autre titre des revenus auxquels est attaché un avantage conventionnel ou conclu avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentant de l'impôt sur ces États, territoires ou collectivités, notamment en ce qui concerne les droits de l'impôt sur le revenu.

Credits d'impôts et imputations	Credit d'impôt en faveur du mécénat		Credit d'impôt en faveur des dons de matériel sportif		Credit d'impôt famille		
Reduction d'impôt en faveur du mécénat		Credit d'impôt pour investissement		Credit d'impôt en faveur des personnes handicapées	4 128	Autres imputations	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)recettes nettes soumises
à la contribution 2,50 %

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie : SA EFIDEX
2 RUE DUMONT D'URVILLE TOULON

du comptable et/ou du conseil

no d'agrément du CGA

Visa

Sa et cachet du membre de l'Ordre des experts comptables
ou de l'association de gestion et de comptabilité

TOULON

Signature et
Qualité du déclarant

GHIO DANIEL
PRESIDENT

29.04/2009

La charte du contribuable, des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basée sur les principes de simplicité, de respect et d'équité, est disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Désignation de l'entreprise **S.A. EFIDEX** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **2 RUE DOMONT D'URVILLE** **83000 TOULON** Durée de l'exercice précédent* **12**
 Numéro SIRET* **3 3 2 5 5 5 7 1 3 0 0 0 2 0** Néant ☐ *

				Exercice N clos le		N-1	
				13 11 22 00 81		13 11 22 00 71	
		Brut	Amortissements, provisions	Net		Net	
		1	2	3		4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 422	9 120	3 302	0
	Fonds commercial (I)	AH	AI	233 247		233 247	233 247
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 067		1 067	1 067
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	78 293	48 381	29 912	36 718
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	46 105		46 105	46 105
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	6 212		6 212	8 385
TOTAL (II)		BJ	BK	377 346	57 501	319 846	325 523
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (I)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	161 130	1 200	159 930	142 355
	Autres créances (3)	BZ	CA	47 306		47 306	63 415
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (II)	Disponibilités	CF	CG	45 987		45 987	43 125
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 879		8 879	7 240
	TOTAL (III)	CJ	CK	263 302	1 200	262 102	256 134
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	640 648	58 701	581 947	581 657
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		S.A. EFIDEX		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 38.120.)	DA	38 120	53 357	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 336	5 336	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	172 268	168 885	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	56 630	43 383	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	272 354	270 961
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	132 829	118 735	
	TOTAL (III)	DR	132 829	118 735	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 329	12 634	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	168	528	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 830	77 299	
	Dettes fiscales et sociales	DY	97 698	96 500	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	1 680		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 060	5 000	
TOTAL (IV)		EC	176 765	191 961	
Ecart de conversion passif *		(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	581 947	581 657	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	172 816	191 310		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	48	6		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise S.A. EFIDEXNéant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	686		4 079
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			1 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	686		5 879
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	704		678
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	4 770		1 027
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 474		1 705
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(4 788)		4 173
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	11 998		11 927
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	1 028 645		1 016 628
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	972 016		973 245
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	56 630		43 383
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	produits de locations immobilières		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont {	HP	- Crédit bail mobilier *		
			- Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	2 208		1 051
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK			
	(9) Dont transferts de charges	HX			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A1			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4	2 107		1 500	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
DEGREVEMENT TAXE PROFESSIONNELLE 2007				686	
PENALITES AMENDES		704			
CESSION REBUT IMMOBILISATIONS		4 770			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A. EFIDEX

Néant ☐ *

Ne pas reporter le montant des continués*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
						D8		D9	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	241 929		KE		KF	4 807
CORPORELLES	Terrains		KG			KH		KI	
	Constructions		KJ			KK		KL	
	Sur sol propre	Dont Composants L9							
	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1							
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2				KN		KO	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3				KQ		KR	
	Installations générales, agencements aménagements divers *		KS			KT		KU	
	Matériel de transport *		KV	42 867		KW		KX	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		KY	127		KZ		LA	
	Emballages récupérables et divers *		LB	44 552		LC		LD	3 880
	Immobilisations corporelles en cours		LE			LF		LG	
	Avances et acomptes		LH			LI		LJ	
			LK			LL		LM	
	TOTAL III		LN	87 547		LO		LP	3 880
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M		8T	
	Autres participations		8U	46 105		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P			1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	8 385		1U		1V	955
	TOTAL IV		LQ	54 490		LR		LS	955
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	383 966	0H	9 642
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	246 736	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions								
	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC
	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations								
	Inst. gales, agencements aménagements divers		IU		MM		MN	42 867	MO
	Matériel de transport		IV		MP		MQ	127	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	13 134	MT	35 299	MU
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY		NG	13 134	NH	78 293	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W
	Autres participations		10		0X		0Y	46 105	0Z
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E	3 128	2F	6 212	2G
	TOTAL IV		13		NJ	3 128	NK	52 317	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0K	16 262	0L	377 346	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise S.A. EFIDEX

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	7 615	PF	1 504	PG		PH	9 120
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		FU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	22 871	QE	3 987	QF		QG	26 858
	Matériel de transport	QH	120	QI	7	QJ		QK	127
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	27 837	QM	5 050	QN	11 491	QO	21 395
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	50 829	QV	9 044	QW	11 491	QX	48 381
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	58 444	OP	10 548	OQ	11 491	OR	57 501

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
TOTAL I																
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL II																
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst. géo., agenc. et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. géo., agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL IV																
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général sans vent. (NP + NO + NR)		NW				Total général sans vent. (NS + NT + NU)		NY				Total général sans vent. (NW - NY)		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise S.A. EFIDEX

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice *
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	5V	5X	5Y
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA. Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Page: 11

Désignation de l'entreprise : S.A. EFIDEX

31/12/2008

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		S.A. EFIDEX		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		
		1		A 1 an au plus		
		2		A plus d'un an		
		3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		
	Autres immobilisations financières	UT	6 212	UV	(0) 6 212	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 435		1 435	
	Autres créances clients	UX	159 694		159 694	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO))	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 000		1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	149		149
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 914		7 914
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	6 997		6 997	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	31 246		31 246	
	Charges constatées d'avance	VS	8 879		8 879	
	TOTAUX		VT	223 527	VU	217 315
			VV			6 212
	RENNVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		
		1		A 1 an au plus		
		2		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
		3		A plus de 5 ans		
		4				
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	48		48	
	à plus de 1 an à l'origine	VH	12 281		8 332 3 949	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	59 830		59 830	
Personnel et comptes rattachés		8C	15 488		15 488	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 795		33 795	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	48 415		48 415	
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	168		168	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 680		1 680	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L	5 060		5 060	
TOTAUX		VY	176 765	VZ	172 816 3 949	
RENNVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	15 375	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 722	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A. EFIDEX

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 0 8

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer		WA	56 630						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)									WB							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									WC							
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I. *									WD							
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)									WE							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) *									WF							
	Amendes et pénalités (nature : PENALITES .ET...AMENDES.)									WG	1 424						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									WI	704						
Quote-part (Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.)	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					I7	11 998							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 16,5 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								K7							
		- imposées au taux de 0 %								I8							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								ZN								
	- Plus-values nettes à court terme								WN								
								- Plus-values soumises au régime des fusions								WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XR						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du C.G.I.))											WQ						
Zones d'entreprises * (activité exonérée)											SW						
Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro											MB						
TOTAL I										WR	70 756						

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WU	1 411
		- imposées aux taux de 0 %									WV	
		- imposées aux taux de 16,5 %									WH	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WP	
		- imputées sur les déficits antérieurs									WW	
		Autres plus-values imposées au taux de 16,5 %									XB	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											16	
Régime des sociétés mères et des filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations)											WZ	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											XA	
Majoration d'amortissement *											ZY	
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (prise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5				XD	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 44 sexies A)	K3	Zone franche Corse (art. 44 décies)	OT				XF	
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS))											ZI	

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	69 345	XH	1 411
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	69 345	XO	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise S.A. EFIDEXNéant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (report des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

ORGANIC

9K

1 424

9L

1 411

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

1 424

YO

1 411

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS
(art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A. EFIDEX

Néant ☐ *

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	168 885
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	43 383
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Sous total (à reporter dans la colonne de droite)	OE	
	TOTAL I	OF	212 268
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB ZD	
	Dividendes	ZE	40 000
	Autres répartitions	ZF	
	Report à nouveau	ZG	172 268
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		
	TOTAL II	ZH	212 268

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ	8 802	15 039	
	- Engagements de crédit bail immobilier			YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS			
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	26 882	9 184	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	46 592	45 008	
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	179 893	240 550	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	161 012	164 041	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	414 379	458 783	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *			YW	7 417	7 623	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	7 477	7 350	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	14 894	14 973	
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	176 562	170 147	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	88 755	130 175	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008) *			OB	242 462		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA					
	Plus-values à 15 %	JK					
	Plus-values à 16,5 % (2)	JM					
	Groupe résultat d'ensemble.	JD					
	Plus-values à 15 %	JN					
	Plus-values à 16,5 % (2)	JP					
Régime de groupe	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.	JG					
	Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale	JH					
Régime de groupe	N° SIRET de la société mère	JJ					
	- numéro de centre de gestion agréé *	XP					
Régime de groupe	- Effectif moyen du personnel * (dont apprentis 2 handicapés)	YP			12		12
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK			%		3.50 %
	- Filiales et participations La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.						
Si absence de filiales et participations, cocher 0							
Si présence de filiales et participations, cocher 1							
				ZR			0

(1) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.

(2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus values à long terme afférentes aux titres des SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux à 16,5 % (art. 219 I du CGI).

Désignation de l'entreprise : S.A. EFIDEX

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	16 262	11 491		4 770
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 16,5 % (1) ⑪
				16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	(1 642)	(1 642)				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(1 642)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 16,5 % ⑪)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 16,5 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : S.A. EFIDEXNéant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières
non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
(article 31A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise S.A. EFIDEX

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : S.A. EFIDEX

 Néant ☐ *

 Exercice ouvert le : 01012008 et clos le : 31122008 Durée en nombre de mois 1 2
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	B2	
Production vendue - Biens	A5	
Production vendue - Services	A7	903 729
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	2 036
Autres produits	B8	109
Transferts de charges de personnels et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	
TOTAL A	I5	905 874

II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises) *	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	364 627
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	5 508
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle *	C9	
TOTAL B	D1	370 134

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE
TOTAL A - TOTAL B **D2** **535 740**

* voir notice au verso

Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7, C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6 et portées en ligne K8.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe II du C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 8

N° SIRET 3 3 2 5 5 5 7 1 3 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A. EFIDEX

ADRESSE (voie) 2 RUE DUMONT D'URVILLE

CODE POSTAL 83000 VILLE TOULON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	3 495
---	----	---	--	----	-------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	5
---	----	---	--	----	---

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SEC GHIO ET ASSOCIES

N° SIREN (si société établie en France) 399615921 % de détention 79.86 Nb de parts ou actions 2 795

Adresse N° 22 Voie RUE DE FORBIN

Code postal 13002 Commune MARSEILLE Pays

Forme juridique EURL Dénomination CHIFFRAL

N° SIREN (si société établie en France) 438493736 % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 700

Adresse N° 235 Voie RUE JEAN JAURES

Code postal 83000 Commune TOULON Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 0 8

N° SIRET

3 3 2 5 5 5 7 1 3 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.A. EFIDEX

ADRESSE (voie)

2 RUE DUMONT D'URVILLE

CODE POSTAL

83000

VILLE

TOULON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

